

# **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2024**

Denis Rubattel, Président de l'Association des Milices vaudoises, ouvre la séance à 19.00 heures.

Il accueille chaleureusement les personnes présentes en la salle du Grand conseil vaudois et salue l'arrivée des drapeaux qui rappellent nos libertés et notre patrie.

Selon la liste de présence, 76 membres sont présents et plus de 30 membres ont pris la peine de s'excuser, ainsi que certaines municipalités.

Il salue plusieurs personnes, notamment : le Préfet du Gros-de-Vaud, le futur président du Grand conseil vaudois, les membres d'honneur, l'inspecteur général, les commandants de troupes et les membres du comité de l'association.

Il remercie également l'État de Vaud pour la mise à disposition de la salle du Grand conseil et pour offrir la collation qui suivra.

Ensuite, le Président énumère l'ordre du jour :

1. Salutations de bienvenue, arrivée des drapeaux
2. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2023
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des rapports et des comptes
7. Budget 2024 et approbation
8. Élection d'un nouveau Président, membres au comité et prises de congé
9. Rapport de l'inspecteur général et programme des Troupes
10. Propositions individuelles et divers

## **1. Salutations de bienvenue, arrivée des drapeaux**

Après les salutations d'usage, le Président constate qu'il n'y a pas de remarques au sujet du mode de convocation ou de l'ordre du jour. Il relève également n'avoir pas reçu de propositions individuelles.

Puis, le Président passe la parole à Jean-François Thuillard, premier vice-président du Grand conseil vaudois, qui profite de remercier les Milices vaudoises pour leur engagement.

## **2. Acceptation du PV de l'Assemblée générale du 16 mars 2023**

Les membres présents adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la dernière assemblée générale. Son auteur en est ici remercié.

### 3. Rapport du président

Le Président rappelle qu'il préside sa dernière assemblée générale, après six années passées à cette fonction.

Il profite de remercier les membres du comité pour leur travail.

Puis, le Président fait un bilan de sa présidence sur le plan administratif, statutaire, notamment l'acceptation des femmes au sein des troupes, ainsi que financier et sponsoring.

Il profite également de remercier l'inspecteur général et les trois commandants pour leur dévouement aux Milices vaudoises, ainsi que tous les membres de la troupe qui ont participé aux manifestations de l'année écoulée.

Enfin, le Président adresse des mots en évoquant des sentiments plus personnels quant à la fierté qu'il a eu à conduire l'Association des Milices vaudoises durant les six dernières années.

### 4. Rapport du trésorier

Le trésorier donne lecture des comptes de l'année 2023 en précisant que les comptes bouclent avec un bénéfice de plus de Fr. 30'000.- alors qu'un déficit était budgété. Le trésorier en indique les raisons à l'assemblée, notamment la réussite de la recherche de fonds « Acte de soutien aux Milices vaudoises » lancée l'année dernière.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au point 5 de l'ordre du jour.

### 5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapporteur, M. Jean-Paul Besson, donne à l'assemblée lecture d'un rapport complet et circonstancié de la commission de vérification des comptes. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité, aux vérificateurs et au trésorier.

Le Président remercie les vérificateurs pour leur activité.

### 6. Approbation des rapports et des comptes

Le président demande d'approuver les comptes et les rapports.

Les comptes et les rapports sont approuvés à l'unanimité. Il est également donné décharge au comité, aux vérificateurs et au trésorier.

Le comité propose Mmes Céline Cornu et Angélique Michaud comme nouvelles vérificatrices des comptes en remplacement de MM. Lionel Baruchet et Jean Carrard que l'on remercie pour leur activité durant ces dernières années. Elles sont élues sous les applaudissements de l'assemblée.

## 7. Budget 2024 et approbation

Le trésorier présente le budget 2024 dégageant un bénéfice estimé à Fr. 150.-.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée valide à l'unanimité le budget 2024.

## 8. Election d'un nouveau Président et membres au comité et prise de congé des membres du comité démissionnaires

Après que chaque candidat se soit présenté, M. Pierre-Henry Revelly est élu membre du comité en qualité de chargé de communication, M. Jacques-André Helfer en qualité de secrétaire, M. Lionel Baruchet en qualité de trésorier et M. Pascal Dessauges en qualité de Président.

L'assemblée prend congé des membres sortants, à savoir le soussigné et M. Jean-Luc Bussy.

Puis, le vice-Président, Alcide Pisler, prend congé de M. Denis Rubattel.

## 9. Rapport de l'inspecteur général et programme 2024

L'Inspecteur général fait une rétrospective de l'exercice 2023 plus particulièrement de la prise d'armes d'Aubonne.

En 2024, les troupes devraient participer à plus d'une vingtaine de manifestations, notamment, la prise d'armes à Salavaux, le 250<sup>ème</sup> anniversaire des Grenadiers genevois et la réception du Président du Grand conseil à Froideville.

Enfin, il énumère les lieux des prochaines prises d'armes, notamment Morges et Grandson.

L'assemblée se termine par l'hymne vaudois à 20.20 heures.

Le président : Denis Rubattel

Le secrétaire : Denis Reymond, teneur du Procès-verbal.